

**REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MADAME BRIGITTE FAVRE,
DEPUTEE UDC, INTITULEE "DEVELOPPEMENT DU NOMBRE D'IMMIGRES EXERCANT UNE
ACTIVITE PROFESSIONNELLE" (N° 3270)**

Le Gouvernement répond comme suit aux deux questions posées.

1. Quelle est la part des immigrés à la population active (ventilée selon la nationalité) ?

Les étrangers représentent env. 15% de la population jurassienne et 16% de la population active habitant dans le canton. Ces proportions sont respectivement de 25% et 27% au niveau national. Ainsi, le Jura connaît une immigration faible et sa population compte peu d'étrangers.

Sur les quelque 6'000 étrangers qui habitent le Jura et qui sont actifs sur le marché du travail, près de 4'700 (env. 80%) sont européens, essentiellement français, portugais, italiens et espagnols. Les ressortissants de pays tiers sont environ 1'300 et les plus représentés sont les Kosovars, les Turques et les Serbes.

Le Gouvernement rappelle que la voie bilatérale, dont fait notamment partie l'accord sur la libre circulation des personnes, permet aux européens d'accéder à l'emploi dans notre pays indépendamment de la situation sur le marché du travail. Par ailleurs, le manque de personnel en Suisse pour satisfaire les besoins de l'économie, en toutes régions, dans toutes les branches et dans toutes les professions, est une problématique complexe qui ne concerne pas que le personnel qualifié. Le Jura n'y échappe pas, bien au contraire. Cependant, ce n'est pas simplement la migration de nouveaux résidents dans le canton qui y palie, mais aussi et même surtout les travailleurs frontaliers.

Les quelque 8'500 frontaliers étrangers actifs dans le Jura représentent env. 20% (CH : 6%) des forces de travail dans nos entreprises. Il en résulte que la grande majorité des étrangers qui travaillent dans le Jura sont français et viennent de la région.

2. Dans quelle mesure les immigrants provenant de l'UE et de pays tiers couvrent-ils ladite pénurie de main-d'œuvre qualifiée (résultats ventilés selon les origines) ?

Le Jura compte env. 43'000 emplois, alors qu'env. 36'000 Jurassiens (dont env. 6'000 étrangers) sont actifs sur le marché du travail, pour une partie en dehors du canton.

Il en ressort que les travailleurs étrangers, établis dans le Jura (env. 6'000) ou frontaliers (env. 8'500), sont nécessaires. Avec les pendulaires qui viennent d'autres cantons et les Suisses qui habitent en France, ils représentent une part très importante des travailleurs actifs dans notre économie.

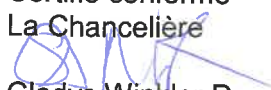
Précisons que les chiffres ci-dessus mesurent pour certains des emplois et pour d'autres des personnes. Il s'agit de notions différentes, une même personne pouvant occuper par exemple deux emplois à temps partiel.

Il n'existe pas, au niveau cantonal, d'autres statistiques plus détaillées sur la question.

Delémont, le 10 mars 2020

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
La Chancelière


Gladys Winkler Docourt